

Ce colloque est organisé par :



UNIVERSITÉ DE NANTES



Avec le soutien de :



Accès :

Chronobus : lignes C3 et C5 - Arrêt « Saupin-Crédit municipal »
ou à pied, à partir de la gare SNCF (sortie Sud)



Contact :
crhia@univ-nantes.fr
02.40.14.11.15

www.crhia.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES

THEMIS EN DIPLOMATIE

L'ARGUMENT JURIDIQUE DANS LES RELATIONS INTERNATIONALES DE L'ANTIQUITE TARDIVE A LA FIN DU XVIII^e SIECLE

COLLOQUE - JEUDI 5 ET VENDREDI 6 JUIN 2014



Illustration: The Ratification of the Treaty of Palmenz, 15 mai 1648. Gerard van Boeck

Organisé par Nicolas Drocourt et Eric Schnakenbourg

Entrée libre - A partir de 10h30
MSH Ange-Guépin - 5 allée Jacques Berque - 44 000 Nantes

www.crhia.fr



UNIVERSITÉ DE NANTES



JEUDI 5 JUIN 2014

MATINEE

10h30 : Présentation du colloque

Présidence : Michel CATALA, université de Nantes, directeur du CRHIA

DROIT ET ORGANISATION INTERNATIONALE

10h45-11h10 : Alexander BEIHAMMER, Nicosie, « Legal arguments in Christian-Turkish Treaty Making from the Thirteenth to the Fifteenth Century »

11h10-11h35 : Alessandro ANGELUCCI, Bologne, « A Bohemian embassy on behalf of king George of Poděbrad and the problems for the legal planning of an European organization (1464) »

Discussion

12h00-12h25 : Frédéric DHONDT, Gand, « Équilibre et hiérarchie : l'argument juridique dans la diplomatie française et anglaise après la Paix d'Utrecht »

12h25-12h50 : François TERNAT, Rouen, « La commission franco-britannique de Paris (1750-1755), l'essai d'un règlement diplomatique des frontières coloniales »

Discussion

APRES-MIDI

Présidence : Stanislas JEANNESSON, université de Nantes

ARGUMENT JURIDIQUE ET RHETORIQUE DIPLOMATIQUE

14h15-14h40 : Marie-Catherine VIGNAL SOULEYREAU, Paris-Sorbonne, « Les lois fondamentales du royaume comme enjeux des relations diplomatiques franco-lorraines au début du XVIIe siècle : appropriation et contradiction »

14h40-15h05 : Núria Sallés VILASECA, Barcelone, « Convincing the Dutch in 1718 : the juridical argument as a method to drag public opinion »

Discussion

LE DROIT INTERNATIONAL, CADRE DE LA DIPLOMATIE

15h30-15h55 : Audrey BECKER, Metz, « Le *ius gentium* dans une diplomatie romaine en mutation (Ve siècle) »

16h20-16h45 : Martin KINTZINGER, Münster, « Les relations internationales au Moyen Âge tardif : une construction entre droit international, pratique diplomatique et système courtois »

16h45-17h10 : Lucien BELY, Paris-Sorbonne, « La diplomatie de Louis XIV et le droit des gens »

Discussion

17h35 : fin de la première journée

VENDREDI 6 JUIN 2014

MATINEE

Présidence : Marc BELISSA, université Paris Ouest Nanterre La Défense

DOCTRINE ET RELATIONS INTERNATIONALES

9h30-9h55 : Dominique GAURIER, Nantes, « Le droit et le fait : deux juristes (Gentili et Zouche) consultés vis-à-vis d'ambassadeurs accusés d'infraction, fin XVIe-XVIIe siècle »

9h55-10h20 : Elisabetta FIOCCHI MALASPINA, Milan, « La boussole des Souverains : l'application de *Le droit des gens* de Vattel dans la diplomatie internationale »

Discussion

LE DISCOURS DE DROIT COMME JUSTIFICATION A L'USAGE DES ARMES

10h45-11h10 : Jean-Marie MOEGLIN, Paris-Sorbonne, « Le droit contre la paix : l'impossible paix entre les royaumes de France et d'Angleterre du XIVE au XVE siècle »

11h10-11h35 : Fabrice MICALLEF, Paris 1 Panthéon-Sorbonne, « Fonder en droit une ingérence au XVIe siècle. Les argumentaires de Charles-Emmanuel de Savoie au moment son intervention en Provence (1589-1592) »

11h35-12h00 : Ferenc TOTH, Budapest, « L'idée de la justice et la guerre d'indépendance du prince François II Rákóczi »

Discussion

APRES-MIDI

Présidence : Philippe JOSSERAND, université de Nantes

DROIT ET SAUVEGARDE INDIVIDUELLE

14h00-14h25 : Ekaterina NECHAEVA, Washington, « Defection and Treason. Deserters and Refugees in Late Antique Diplomacy »

14h25-14h50 : Elisabeth MALAMUT, Aix-Marseille, « L'asile à Byzance pour les étrangers et son statut de réfugié »

Discussion

DROIT INTERNATIONAL, COMMERCE ET NAVIGATION

15h15-15h40 : Marco SCHNYDER, Genève, « Privilèges menacés et construction des droits. L'argument juridique et les marchands suisses à Lyon au XVIIe siècle »

15h40-16h05 : Guillaume CALAFAT, École française de Rome, « L'affaire Plowman: droit maritime et diplomatie dans la Toscane des années 1690 »

16h05-16h30 : Sylvain LLORET, Paris-Sorbonne, « L'argument juridique au service du négoce : L'abbé Béliardi et la diplomatie commerciale franco-espagnole (1758-1771) »

17h00 : fin du colloque



CRHIA
centre de recherches
en histoire internationale
et atlantique

UNIVERSITÉ DE NANTES



CRHIA
centre de recherches
en histoire internationale
et atlantique

UNIVERSITÉ DE NANTES